

Bruxelles, le 11 mars 2009

## Avec un taux de recyclage de 69 %, l'acier pour emballage confirme sa position de leader en Europe

**Ce résultat se traduit par une réduction supplémentaire de 3,5 % des émissions de CO<sub>2</sub> de l'acier pour emballage par rapport à l'année précédente**

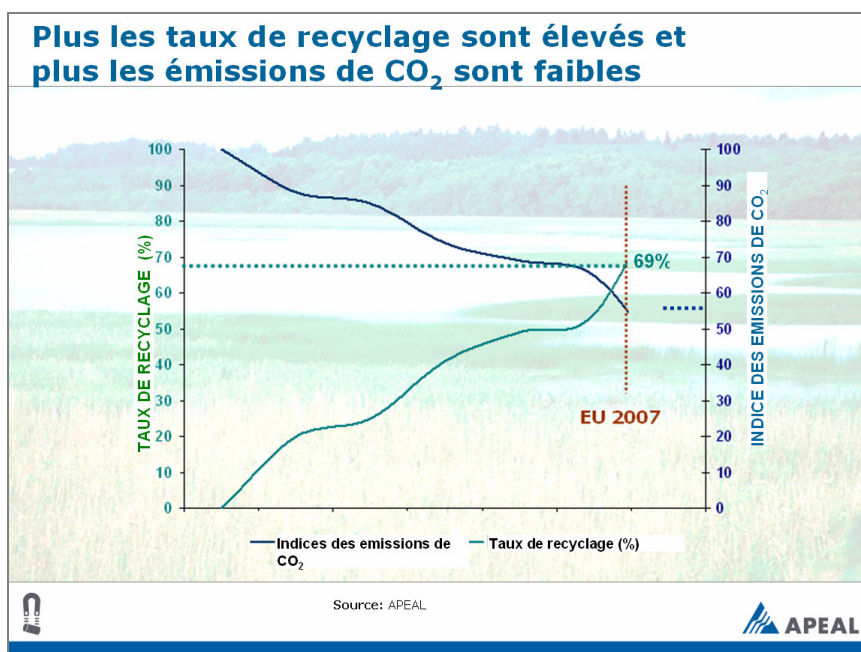
Les derniers chiffres publiés par l'APEAL (Association des Producteurs Européens d'Acier pour Emballage) révèlent que l'Europe recycle 69 % de ses emballages acier. Cela représente plus de 2,5 millions de tonnes de boîtes alimentaires, boîtes boisson et autres emballages acier recyclés en 2007, soit une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> équivalente à 4,8 millions de tonnes. D'après les dernières données disponibles, cela positionne les taux de recyclage de l'acier devant ceux d'autres matériaux d'emballage tels que le plastique, le carton à boisson et le verre ( 19,7 %<sup>1</sup>, 32 %<sup>2</sup> et 62 %<sup>3</sup> respectivement).

### Pour l'acier, le recyclage est une seconde nature

L'acier offre d'excellentes performances en termes de recyclage puisqu'il s'adapte facilement à un grand nombre de systèmes de collecte. De plus, ses propriétés magnétiques naturelles en font un matériau particulièrement facile et économique à récupérer. Enfin, le recyclage est une seconde nature pour l'acier puisque les ferrailles recyclées forment une partie essentielle de son processus de production. L'acier est unique car recyclable à l'infini, il ne perd aucune de ses propriétés intrinsèques, quel que soit le nombre de cycles de recyclage. Ainsi, la récupération des emballages en acier et leur recyclage en un nouvel acier est un processus sans fin. Ce potentiel de recyclage illimité confère un énorme avantage à ce matériau en termes de durabilité.

### Augmentation du taux de recyclage des emballages en acier = baisse de l'empreinte carbone

L'intégration d'acier recyclé dans le processus de fabrication entraîne des économies d'énergie de 70 % et réduit les émissions de CO<sub>2</sub>. Autrement dit, en ce qui concerne la production d'acier pour emballage, plus les taux de recyclage sont élevés et plus les émissions de CO<sub>2</sub> sont faibles. Cela permet de préserver les ressources naturelles pour les générations futures tout en réduisant considérablement l'utilisation d'énergie, ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub>.



<sup>1</sup> Source : Plastics Europe (2006)

<sup>2</sup> Source : ACE (2007)

<sup>3</sup> Source : FEVE (2007)

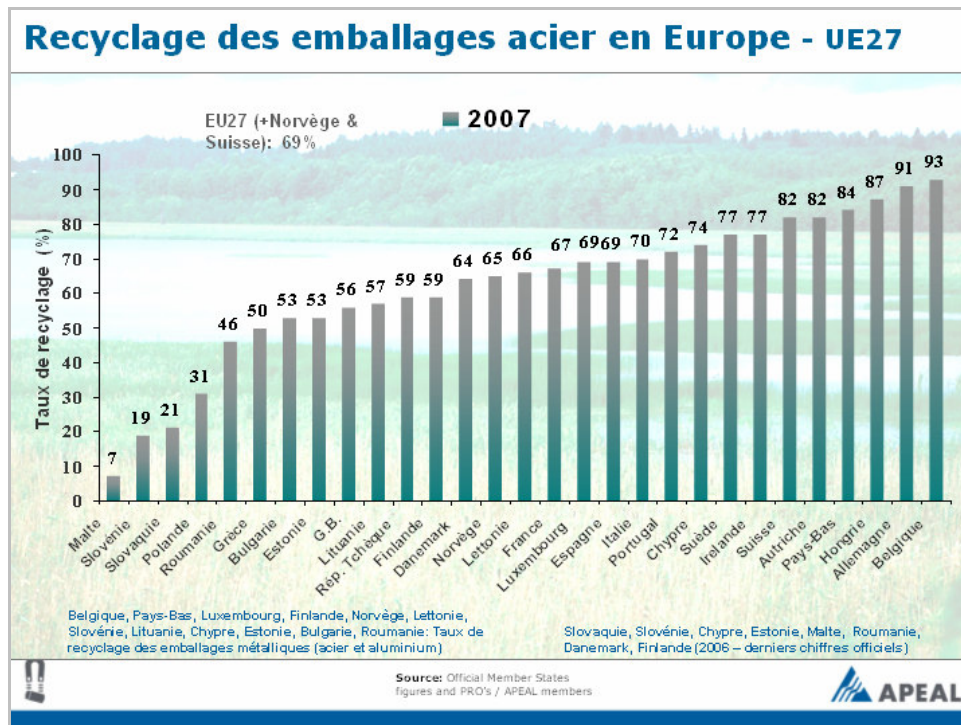
Outre l'excellente performance de son recyclage, les propriétés inégalées de l'emballage en acier en matière de sécurité, de protection et de conservation en font un champion de la durabilité.

« Etant donné l'importance de la problématique du changement climatique, une utilisation plus intelligente des ressources devrait être une priorité pour tous. Nous espérons que les standards définis par l'acier pour emballage inciteront tous les matériaux d'emballage en Europe à augmenter leur taux de recyclage de manière significative. », ajoute **M. Guillaume de Formanoir, Président de l'APEAL**.

### Amélioration généralisée des performances de recyclage

En 2007, le recyclage des emballages en acier a poursuivi sa progression dans toute l'Europe, enregistrant une croissance totale de 3 % par rapport à 2006. La Belgique et l'Allemagne ont affiché les meilleurs résultats avec plus de 90 % des emballages acier recyclés. La Suisse, l'Autriche et les Pays-Bas les talonnent avec des taux dépassant 80 %.

La tendance vers un recyclage accru des emballages en acier s'est confortée en Europe centrale et de l'Est : la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie et la République Tchèque ont amélioré leurs performances de recyclage avec des taux situés entre 16 % et 45 %.



« Ces chiffres montrent l'impact que nous pouvons avoir en réduisant nos émissions grâce au recyclage et à une meilleure utilisation des ressources » affirme **Frieda Brepoels, membre éminente du Comité Environnement du Parlement Européen**, commentant les chiffres du recyclage en Europe communiqués pour l'année 2007 par l'APEAL. C'est un excellent exemple de la façon dont notre comportement au quotidien peut, collectivement, faire une grande différence dans notre lutte contre le changement climatique. Le recyclage est une des manières les plus bénéfiques de réduire nos émissions, nous espérons donc poursuivre sur la voie de cette réussite et améliorer encore plus les taux de recyclage l'année prochaine. »

**Pour obtenir des informations complémentaires, contactez :**

**Jean-Pierre Taverne**

Environmental and Technical Affairs Manager

APEAL - Avenue Louise, 89

BE-1050 Bruxelles

Tél. : +32/2 535 72 05

Fax : +32/2 537 86 49

E-mail : [j.p.taverne@apeal.be](mailto:j.p.taverne@apeal.be)

Site Web : [www.apeal.org](http://www.apeal.org)

Avec des taux de recyclage exceptionnellement élevés en Europe, l'emballage acier est précieux pour la société. L'acier peut être continuellement recyclé sans aucune détérioration de sa qualité. En ce sens, il s'agit véritablement d'une ressource renouvelable. Ses propriétés magnétiques en font le matériau d'emballage le plus facile à récupérer pour être recyclé.

L'**APEAL**, Association des producteurs européens d'aciers pour emballage, représente 92 % de la production totale d'acier pour emballage en Europe. Ses membres sont ArcelorMittal Packaging, Corus Packaging Plus, Rasselstein et US Steel Kosice.